



Reproduction animale, contrôle des centres agréés (équidés, bovins)

Éléments de contexte :

Objectifs :

Être capable de délivrer et de contrôler les conditions du maintien de l'agrément des établissements de reproduction et de leur personnel.

Public concerné :

Techniciens, IAE,...

Contenu proposé :

La maîtrise des principales maladies liées à la reproduction, surveillance et prévention ;
Le fonctionnement des établissements de reproduction ;
Les conditions requises pour l'obtention et le maintien de l'agrément : personnel, locaux, fonctionnement, animaux...
Visites sur le terrain

Intervenants :

Formateurs spécialisés, personnes ressources.

Dates :

Du 03 au 06 octobre 2022

Date limite d'inscription :

06 septembre 2022

Durée :

3 jours

Lieu :

Infoma - Corbas

Nbre de participants maximum :

20

Responsable pédagogique :

Adel BEN YOUSSEF

Responsable administratif : Information :

Sylvie RANNEAUD

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

formco.infoma@agriculture.gouv.fr

363 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA, du MTE, de leurs opérateurs et pour les agents des autres ministères

Frais d'inscription :

Code RenoIRH formation :

NINALP0014– Session 2022-00001

Informations complémentaires

Il est fait appel dans ce stage aux personnes ressources, et à l'institut français du cheval et de l'équitation.